



Notice d'intégration des bannières web et vidéos : Secteur agricole



URL Bannières

Le lien à intégrer à nos bannières pour permettre à vos salariés d'ouvrir en un clic la page internet de l'offre *Secteur agricole*.

https://www.actionlogement.fr/le-secteur-agricole?utm_source=site-entreprise&utm_medium=banner-documentation&utm_campaign=entreprise-documentation



URL Vidéo

Le lien de visualisation YouTube pour que vos salariés consultent la vidéo de l'offre *Secteur agricole* depuis leur poste ou leurs appareils mobiles :

<https://youtu.be/1mn9YJfWPmM>

Comment utiliser les liens d'intégration (code HTML) Youtube en iframe ?

Les codes d'intégration HTML vous permettent d'intégrer la vidéo de l'offre *Secteur agricole* directement sur les pages de votre intranet :

- ✓ Si vous utilisez un CMS (Content Management System) tel que Wordpress, Drupal, etc. : copier le code de la vidéo choisie au format souhaité et le coller dans l'éditeur de votre intranet en mode html/code source.
- ✓ Si vous n'utilisez pas de CMS : votre intégrateur HTML en charge de votre site doit copier/coller le code de la vidéo choisie au format souhaité directement dans les fichiers sources/codes HTML de votre intranet.



Fichier contenant les liens de la vidéo en 3 formats différents :

https://www.actionlogement.fr/sites/als/files/documents/codes_videos/offre_secteur_agricole.txt

La version physique de la vidéo est présente dans votre pack communication afin de la partager sur vos systèmes de diffusion vidéo interne comme vos écrans d'accueil ou de salle de repos.